



**DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AU CGM DU NF DTU 43.4 ET NOTAMMENT AUX VALEURS CI-DESSOUS**

**1- Revêtement d'étanchéité**

**2 - Isolation non porteur**

**3- Pare-vapeur:** conforme au NF DTU 43.4 ou à l'AT suivant nature du complexe

**4 - Panneau à base de bois :** Conformés au NF DTU 43.4: Contreplaqué ép min = 12mm - Panneaux de particules ép mini = 18mm - Panneaux OSB 3 ép mini = 18mm: conforme au NF DTU 51.3

**5 - Structure porteuse:** conforme au NF DTU 31. - Bois massif , bois classés mécaniquement, compatible classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010)

**6 - Ossature métallique support de plaque de plâtre**

**7 - Isolation:** ép limitée selon NF DTU 43.4-annexe C (calcul de point de rosée)

**8 - Parement de plafond intérieur:** 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage, conforme au NF DTU 25.41, avec finition en sous-face non étanche à la vapeur d'eau

**TOITURE TERRASSE TYPE 1: Toiture chaude non accessible**

26/07/2013

TT01-01

*Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.*

[www.catalogue-construction-bois.fr](http://www.catalogue-construction-bois.fr)



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS  
**« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »**  
 Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

